



ANS

Projet Sportif Fédéral (PSF)

Annexe 2

Projets CD

Rappels de la note de service

50% minimum des crédits dédiés aux clubs

20% minimum sur les crédits alloués à la féminisation pour les fédérations dont le taux de licenciées ne tend pas vers les 50%

15% minimum sur les crédits alloués au parasport pour les fédérations délégataires

15% maximum sur l'accèsion territoriale au sport de haut niveau

750€ minimum par action (500€ minimum par action pour les territoires carencés, hors QPV et cités éducatives)

1500 € minimum par dossier (cumul de toutes les actions) (1000 € pour les territoires carencés, hors QPV et cités éducatives).

Attention: les actions scolaires portant sur des cycles dans le cadre de l'EPS sont inéligibles

Les achats de matériels sont limités à 500 € HT unitaire par action et ne doivent pas constituer le cœur de l'action

LES ACTIONS ÉLIGIBLES

OBJECTIF OPERATIONNEL 1: DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Recrutement et fidélisation

- Recruter et fidéliser de jeunes pratiquants (J8 à J18)
- Développer le para-aviron et le para-aviron adapté
- Organiser des manifestations sportives afin de valoriser la progression de chaque pratiquant

Formation

OBJECTIF OPERATIONNEL 2: PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

Actions de Sport sur Ordonnance

OBJECTIF OPERATIONNEL 3: DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE

Promotion de l'égalité sous toutes ses formes

- S'engager dans une démarche d'inclusion de tous les publics
- Féminiser l'encadrement, la direction des structures et l'arbitrage
- Lutter contre toute forme de violence
- Mettre en place des actions pour lutter contre le changement climatique

PROJET RÉGIONAL :

Le projet régional doit être décliné du projet fédéral.

Attention :

Le projet régional doit être un projet territorial qui précise les actions déléguées aux comités départementaux.

Au sein d'une même région, ces actions peuvent être différentes d'un comité à l'autre en fonction des disparités géographiques et économiques de ces comités.

Seules les actions déléguées par la ligue aux comités départementaux pourront faire l'objet de demandes de subvention par ceux-ci.

LES CD PEUVENT DEPOSER JUSQU'À 3 FICHES ACTION

OBJECTIF OPERATIONNEL 1:

**DEVELOPPEMENT DE LA
PRATIQUE**

RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION

Recrutement et fidélisation des jeunes pratiquants (J8 à J18)



Contexte:

Le nombre de licenciés total de la FFA évolue peu. Cependant, le nombre de jeunes baisse d'année en année.

La priorité du projet fédéral 2025-28 est donc d'inverser cette tendance.

Les études de l'INJEP montrent que les motivations à pratiquer du sport évoluent.

Plaisir, détente, santé, apparence, rencontre avec les autres et contact avec la nature sont cités avant la performance et la compétition.

L'aviron a encore de quoi plaire aux jeunes, mais l'approche doit évoluer pour leur donner envie de s'engager dans une pratique régulière.

Exemples d'actions financées:

- Action de création de club
- Stage de reprise dernière semaine d'août à thématique développement des habiletés motrices et activités ludiques
- Passages de brevets formalisés (goûter/photo/article) avec présence des parents pour la remise du diplôme.
- Actions péri et extra-scolaire ou dispositif reconnu par l'Education Nationale (UNSS avec participation au championnat d'académie, école ouverte, Rame en 5^{ème}, sections sportives). **Les cycles proposés dans le cadre de l'EPS ne sont pas éligibles.**

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Descriptif détaillé des sous-actions, nombre de jeunes prévus par chaque action
- Calendrier prévisionnel des activités d'animation et fidélisation

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des jeunes filles.

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|--|---|
| Nombre de licences jeunes, taux de fidélisation | Copie d'écran de l'intranet |
| Nombre de brevets obtenus par les jeunes dans la saison. | - Nombre de brevets passés (J8 à J16) et photos remise des diplômes |
| Descriptif des actions de découverte Nombre et profil des participants | Photos et articles de presse |
| Description des actions réalisées versus le prévisionnel | Calendrier des actions réalisées |
| Description des actions réalisées versus le prévisionnel, nombre de classes au classement R5, nombre de titres scolaires | Copie d'écran intranet + conventions + photos des animations |

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des jeunes filles.

Développer le para-aviron

COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.

Contexte:

Il est important de bien avoir conscience que handicap ne veut pas dire fauteuil. Tous les clubs peuvent accueillir des personnes en situation de handicap.

Les pratiquants para peuvent participer à de nombreuses activités, de loisirs (randonnées) comme de compétition (régate locales et championnats).

Exemples d'actions financées:

- Formation Coach Handi
- Journées ou stages de découverte, d'animation ou de perfectionnement dédiés au para-aviron
- Achat de petit matériel inférieur à 500 euros pièce TTC (siège ergo, kit fixation siège, poignée pour ramer en couple avec un bras, portant entraxe court, pelles courtes, rail supplémentaire dédié para pour ergomètre, etc). L'achat de matériel ne doit pas constituer le cœur de l'action.

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Descriptif détaillé des sous-actions, nombre prévisionnel de personnes concernées par chaque action
- Calendrier prévisionnel des activités para

NB : tous les clubs accueillant des sportifs para doivent être inscrits sur le [handiguide des sports](#).

Ils sont également invités à s'inscrire dans le programme « **Club inclusif** » déployé par le CPSF.

Pour des besoins en **matériel supérieur à 12 000 euros**, renseignez vous auprès de votre correspondant ANS national sur la **subvention Equipement/Accessibilité**:

agence-es@agencedusport.fr

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|---|---|
| Descriptif de l'action de promotion (date, lieu, programme, nom des encadrants, nombre de participants, type de handicap), nb de prises de licence suite à cette action | Affiches et articles de promotion des activités de découverte (nombre de participants) |
| | |
| Descriptif des besoins en petit matériel | Factures du petit matériel |
| | |

Organiser des manifestations sportives pour tous les publics afin de favoriser la progression de chaque pratiquant



Contexte:

L'accès au championnat de France étant relativement facile en aviron, les compétitions locales ont perdu de l'attrait, notamment pour les structures qui jouent le classement national des clubs.

Cependant, afin de fidéliser les pratiquants et valoriser leur progression, toute forme de défi sportif permettant de développer les qualités athlétiques utiles en aviron a un intérêt.

Par le biais de cette action, il est recherché toutes formes de compétitions sportives (hors championnats régional ou départemental) permettant d'animer la saison sportive sur le plan local.

Exemples d'actions financées:

- Animations de l'offre jeunes (si non prises en charge par la ligue ou les clubs).
- Animations multi-sport (cross des rameurs, avirathlon, etc).
- Compétitions locales interclubs

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- La date, le lieu et le nom de la compétition
- Le nombre de clubs et de participants attendu
- L'objectif de la compétition et la communication prévue

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des jeunes filles.

COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|--|---|
| Date, lieu, nombre de participants et de clubs à l'événement | Affiches et article de promotion des événements |
| | Facture du service de secours |
| Nombre de participants handi | Fichier des résultats |
| Descriptif des animations | Photos |

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes.

COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.

FORMATION

FORMATION

Contexte:

Toute structure, qu'elle soit professionnalisée ou non, gagne à s'appuyer sur des bénévoles nombreux et compétents.

Le financement porte sur toute formation, à destination des bénévoles, visant à améliorer l'accueil et l'encadrement des publics :

- Encourager la formation fédérale des bénévoles
- Accompagner la formation professionnelle
- Former à la sécurité
- Former à l'éducation à l'environnement

La ligue doit fournir son plan de formation territorial indiquant l'organisation de la formation avec l'implication de la ligue, des CD et des clubs (mise en œuvre, prise en charge financière).

Ce plan doit entre autre présenter comment est assurée la coordination des niveaux éducateur et initiateur fédéral.

NB : si la ligue et/ou le club/candidat prennent déjà en charge l'action de formation en totalité, le CD ne sera pas financé sur cette ligne.

Exemples d'actions financées:

- Déplacements en formation (si non pris en charge par ligue ou les clubs)
- Frais de formation (si non pris en charge par la ligue ou les clubs), livrets

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Besoins en formation par rapport au projet de la structure
- Nombre prévisionnel des candidats par formation
- Types de poste de dépenses sur lesquels vous sollicitez la subvention

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|---|---|
| Nom des formations | |
| Par formation, noms des candidats prévus avec l'information (abandon, en cours de validation, validé) | Copie d'écran des inscriptions et validations |
| Descriptif des coûts à charge du club | Justificatifs des déplacements, factures éventuelles |
| | |

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes.

Objectif opérationnel 2:

PROMOTION DU SPORT SANTE

Contexte:

Aujourd'hui l'offre « sport santé » est multiple voire confuse. La Stratégie Nationale Sport Santé 2025-2030 tend à vouloir rendre cette offre plus lisible auprès des pratiquants et des professionnels de santé. Depuis le lancement du programme Aviron Santé, la FFAviron se positionne, dans le cadre réglementaire en vigueur, sur le dispositif du sport sur ordonnance qui permet aux personnes atteintes de pathologies de bénéficier d'une activité physique adaptée encadrée.

Cette action s'adresse aux clubs engagés ou voulant s'engager dans un projet Aviron Santé en lien avec les acteurs médicaux et territoriaux (professionnels de santé, associations de patients, Maisons Sport-Santé, collectivités, ARS).

Exemples d'actions financées:

- Achat de petits matériels spécifiques
- Créneaux spécifiques aviron santé
- Organisation ou déplacements sur des événements dédiés (épreuve aviron partagé, challenge Avirose, Octobre Rose...)
- Actions de promotion (prestation) auprès d'établissements de santé ou d'associations de patients

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Formation et labellisation fédérales Aviron santé
- Nom et formation de l'encadrement (si autre que Coach Aviron Santé)
- Partenariats locaux
- Nom de l'événement et nombre de personnes concernées
- Nombre de pratiquants et pathologies

COCHER « PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|----------------------------------|--|
| Encadrement | Inscription à la formation Coach Aviron Santé ou Diplôme Coach Aviron Santé ou autres répondant aux prérogatives de l'encadrement du sport sur ordonnance (kiné, APA) |
| Labellisation | Attestation de labellisation Aviron Santé |
| Partenariats locaux | Convention ou autre document justifiant de la relation entre le club et l'organisation partenaire |
| Nombre et profil des pratiquants | Copie écran intranet fédéral des licenciés référencés Aviron Santé dans les clubs |
| Événementiel | Flyer, affiche de l'événement organisé + inscription de la manifestation sur l'intranet fédéral Copie écran intranet fédéral de la liste des inscrits à un événement fédéral Aviron Santé |

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

OBJECTIF OPERATIONNEL 3

**PROMOTION DE L'EGALITE
SOUS TOUTES SES FORMES**

LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE VIOLENCES



Contexte:

Chaque structure est un acteur clé dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences. Les comités départementaux peuvent mettre en œuvre des actions concrètes pour sensibiliser, former et accompagner leurs membres, en s'appuyant sur l'implication de bénévoles et d'encadrants formés et vigilants. L'objectif est de garantir un cadre de pratique sécurisé, respectueux et inclusif pour tous les publics.

Exemples d'actions financées:

- Organisation de temps de sensibilisation et formations visant à lutter contre les comportements déviants au bénéfice des publics dirigeant, encadrant, bénévoles, arbitre, sportif.
- Actions d'information, de prévention, de sensibilisation contre le dopage et les conduites dopantes.

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre de personnes prévues
- Nom/ Organisme de la formation
- Prestataire intervenant sur la formation/sensibilisation

→ Les actions de formation interne, dispensées par des membres d'un club /comité/ ligue ne seront pas acceptées pour cette thématique. L'enjeu et la spécificité de ce sujet nécessitent de la compétence et de la connaissance que seuls des experts sur ce sujet peuvent apporter.

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|--|---|
| Nombre de personnes bénéficiaires | Convention de formation, attestation, justificatif administratif divers |
| Nom des formations et nom des personnes formées | Justificatifs des coûts (déplacements, factures, achats etc.) |
| Descriptif des coûts à la charge de la structure | |
| | |

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

FEMINISER LA DIRECTION DES STRUCTURES, L'ENCADREMENT ET L'ARBITRAGE

Contexte:

Le développement de la place des femmes au sein des instances dirigeantes, de l'encadrement et de l'arbitrage constitue un enjeu majeur pour toutes les structures. Les comités départementaux peuvent œuvrer pour encourager l'engagement des femmes, diversifier les profils, améliorer les conditions d'accueil et d'exercice d'un poste à responsabilité afin de favoriser une représentation plus équilibrée dans l'ensemble des fonctions.

Exemples d'actions financées:

- Actions favorisant l'accès, le maintien, l'accompagnement à des postes à responsabilité pour des femmes dans le champ de l'encadrement, la gouvernance ou l'arbitrage.
- Organiser, déployer un projet d'engagement au sein du territoire.

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires
- Nom/ organisme de la formation
- Prestataire intervenant pour la communauté de pratique ou formation en dehors du catalogue fédéral

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|--|---|
| Nombre de personnes bénéficiaires | Convention de formation, attestation, justificatif administratif divers |
| Nom des formations + nom des stagiaires | Justificatifs des coûts (déplacements, factures, achats etc.) |
| Descriptif des coûts à la charge de la structure | |
| | |

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR S'ADAPTER ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Contexte:

Face aux enjeux environnementaux, chaque structure sportive est invitée à adapter ses pratiques et à s'engager dans la transition écologique. Les comités départementaux ont un rôle complémentaire à jouer pour réduire leur impact, sensibiliser leurs publics, intégrer des démarches plus durables dans leur fonctionnement quotidien et apporter des actions en faveur de la réduction de l'impact carbone lors des manifestations sportives.

Exemples d'actions financées:

Au niveau des comités :

- Achat de kits Avi'nature
- Actions de nettoyage des berges (pendant ou en dehors du dispositif fédéral)
- Financement de location de matériel pour réduire l'impact pour l'organisation d'une régata (fontaine à eau, poubelles particulières etc)

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre de kits achetés
- Nombre de candidats prévus en formation
- Types de poste de dépenses pour lesquels vous sollicitez la subvention (salaire, prestation etc.)
- Estimation de l'achat de matériel ou prestation de service

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|--|---|
| Nombre des personnes à former , noms et qualité des intervenants | Justificatifs des déplacements, salaires des encadrants pour cette actions, factures. |
| Descriptif des coûts à la charge du CD | Facture achat matériel, kit, service |
| | Support de communication, photos |
| | |

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE D'INCLUSION DES PUBLICS ELOIGNES DES PRATIQUES SPORTIVES

Contexte:

Face au défi de l'accès au sport pour tous, chaque entité sportive est appelée à repenser son accueil et à s'impliquer concrètement dans l'inclusion des publics les plus éloignés de la pratique. Les comités départementaux peuvent s'engager pour lever les barrières sociales et territoriales, en intégrant durablement la mixité des publics, l'accès au sport pour tous et pour tout projet.

Exemples d'actions financées:

- Cycles / séances d'aviron (indoor ou outdoor) pour un public résidant en territoire carencé (centre social, école des sports, association socio-culturelle, etc.)
- Mise en place d'un cycle d'aviron pour encourager la pratique sportive régulière ou lutter contre la sédentarité

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre prévisionnel de personnes touchées par le(s) dispositif(s)
- Etablissement/association bénéficiaire du dispositif
- Etablissement/association partenaire du dispositif
- Territoire carencé à renseigner

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

| JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA | PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr |
|-------------------------------------|---|
| | Supports de communication, photos |
| Descriptif des coûts à charge du CD | Convention avec l'établissement/association (ou autre document administratif) |
| Devis | Justificatifs des déplacements, salaires des encadrants pour cette actions, factures. |
| | |

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes



Contacts:
Votre CTR ou TSR

Et
agencedusport@ffaviron.fr